Envoyé en préfecture le 04/03/2026
Reçu en préfecture le 04/03/2026
Publié le
ID : 035-213500408-20260302-028_2026-DE

EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 028/2026

Nombre
de Conseillers en exercice 27
de Présents 26
de Votants 27
Pouvoirs : 1

Nota : La Maire certifie que la liste des délibérations a été publiée électroniquement dans un délai d'une semaine suivant la séance et que la convocation du Conseil Municipal avait été faite le 17 février 2026.

La Maire,

Isabelle OZOUX

L'an deux mil vingt-six, le deux mars, le Conseil Municipal de la Commune de BRETEIL, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la Présidence de Madame Isabelle OZOUX, Maire.

Etaient présents : Isabelle OZOUX, Yoan AUBERT, Chantal MANCHON, Véronique VAN TILBEURGH, Patrick LANGLAIS, Soizic MOUAZAN, Patrick JEHANNIN, Yves DELACROIX, Marie GUEGUEN, Hervé JAFFREDO, Béatrice BRUNET, Bensououd ABOUDOU, Delphine POTTIER, Alexis LE PICARD, Alice PRAT, Stéphane PAVIOT, Nadège COULON-TRARI, Bénédicte GICQUEL, Annie CHEVALIER, Paul MEURICE, Jean-Louis LOZAC'HMEUR, Claire BEGUIN, Alain THEBAULT, Marie-Pierre NOËL, Mélanie LE COUVIOUR, Morgane BESNARD.

Excusés : Willy REMANDA.

Absent : /

Pouvoirs : Willy REMANDA à Marie GUEGUEN.

Secrétaire de séance : Hervé JAFFREDO a été élu pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

Accord de principe relatif à une offre d'acquisition, d'un bien situé 11 rue du Houx, présentée par la société Urbatys.

Madame Chantal MANCHON, adjointe au Maire en charge de l'urbanisme, informe le Conseil municipal de la réception d'une offre d'acquisition portant sur le foncier situé 11 rue du Houx – 35160 Breteil.
L'emprise concernée constitue une partie de la parcelle section AA n° 324.

Après plusieurs rencontres et études, la Commission n° 2 « Urbanisme, liens et action sociale » a porté son choix sur une opération permettant la réalisation d'un ensemble de logements.

La société Urbatys a confirmé par courrier son intention de signer une promesse de vente en vue de l'acquisition du terrain concerné, selon les modalités principales suivantes :

- Prix d'acquisition : 30 000 € net vendeur, paiement comptant au profit des propriétaires ;
- Signature d'une promesse de vente comprenant les conditions suspensives suivantes :
  - Terrain libre de toute occupation ;
  - Absence de pollutions de toutes sortes ;
  - Absence de fouilles et de prescription archéologique ;
  - Absence de contraintes de construction générant des surcoûts inconnus à ce jour ;

Envoyé en préfecture le 04/03/2026
Reçu en préfecture le 04/03/2026
Publié le
ID : 035-213500408-20260302-028_2026-DE

- Obtention d'un permis de construire purgé de tout recours et tout retrait comprenant :
  - La construction d'un collectif d'appartements pour un total de 360 m² habitables ;
  - La rétrocession à la Commune de la partie aménagée située au sud-est de l'opération comprenant parking et voirie ;
- Obtention d'une garantie bancaire pour la réalisation de l'opération.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et voté à l'unanimité :

- donne son accord de principe à l'offre d'acquisition du foncier situé 11 rue du Houx à Breteil, aux conditions ci-dessus exposées ;
- autorise Le Maire en exercice à engager les démarches nécessaires à la poursuite de cette opération et à signer tout document afférent à cet accord de principe ;
- précise que la présente décision vaut accord de principe et que la signature définitive interviendra après réalisation des conditions suspensives et validation des éléments juridiques et techniques correspondants.

Pour extrait conforme,

La Maire,
Isabelle OZOUX

MAIRIE DE BRETEIL
ILLE-ET-VILAINE

Le secrétaire de séance,
Hervé JAFFREDO